

SÉANCE DU 15 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre le quinze juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Antton CURUTCHARRY

Etaient présents :

Mme ARANGOITS Isabelle, M. BIBES Jean Paul, M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DEGUIRAUD Hélène, Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxoa, Mme MOUSQUES Bernadette

Procuration(s) :

M. COSCARAT Jean Michel donne pouvoir à M. CURUTCHARRY Antton, Mme JUANTORENA Annie donne pouvoir à Mme MOUSQUES Bernadette, M. OLÇOMENDY Betti donne pouvoir à M. ITHURBURUA Daniel

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : M. COSCARAT Jean Michel, Mme JUANTORENA Annie, M. OLÇOMENDY Betti

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BIBES Jean-Paul

Date convocation : 08 juillet 2024- Date d'affichage : 08 juillet 2024

OBJET : APPROBATION DE LA DELIBERATION DE LA COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE BAIGORRI RELATIVE A DES ECHANGES DE TERRAIN AVEC MME SETOAIN Carmen-NOMENCLATURE 3.4

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de la Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri relative à un échange de terrain avec Mme SETOAIN.

Cette dernière souhaiterait acquérir 160 m² de la parcelle C 648, en contre partie elle céderait une surface équivalente de la parcelle D331 dont elle est en cours d'acquisition.

Monsieur le Maire précise que la Commission syndicale a approuvé cet échange et demande l'avis du conseil.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

APPROUVE la délibération de la Commission syndicale relative à un échange de terrains avec Mme SETOAIN

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE : /

ABSTENTION : /

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 08/08/2024

Et après transmission en sous-préfecture le 08/08/2024

Antton CURUTCHARRY

